



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Économie

Luxembourg, le 24 août 2018



Le Ministre de l'Économie
à
Monsieur le Ministre aux
Relations avec le Parlement

L-2450 LUXEMBOURG

Réf. : Co/QP3897-02/TT-rg

Objet: Question parlementaire N° 3897 du 27 juin 2018 de Monsieur le député Laurent Mosar et de Monsieur le député Marc Spautz

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la réponse à la question parlementaire reprise sous rubrique.



Étienne Schneider

Dossier suivi par : Judith Meyers, tél : 247-84349 ; email : judith.meyers@eco.etat.lu

**Réponse de Monsieur le Ministre de l'Économie à la question parlementaire n° 3897
du 27 juin 2018 de Monsieur le Député Laurent Mosar et de Monsieur le député Marc Spautz**

Dans le cadre du rachat de la société sidérurgique italienne Ilva par ArcelorMittal, la Commission européenne a imposé la cession de certaines usines de production d'ArcelorMittal, afin de se conformer aux exigences en matière de fusion d'entreprises. L'usine de Dudelange figure ainsi sur la liste des désinvestissements que le Groupe ArcelorMittal a proposée à la Commission européenne pour obtenir l'autorisation d'acquisition d'Ilva.

Le nouveau gouvernement italien a pour sa part formulé mi-juin des réserves concernant la reprise de la société italienne ILVA par ArcelorMittal et a notamment demandé des engagements environnementaux et sociaux supplémentaires. En conséquence, les autorités italiennes ont reporté au 15 septembre la date de validation de l'opération de reprise d'Ilva par ArcelorMittal, initialement prévue le 1er juillet 2018.

Suite à l'acceptation de cette requête et la remise le 23 juillet d'un avenant au contrat initial signé en juin 2017, ArcelorMittal reste actuellement en attente d'une réponse des autorités italiennes à ses propositions.

Je suis régulièrement en contact avec les dirigeants d'ArcelorMittal, afin de m'assurer que les acquéreurs potentiels offriront les meilleures chances de développement au site dudelangeois, dans le but de garantir la pérennité de l'usine et la préservation de l'emploi. Jusqu'à présent, ArcelorMittal a confirmé que plusieurs entreprises s'étaient montrées intéressées par la reprise de certains de ses sites, y compris celui de Dudelange, mais sans fournir l'identité de ces entreprises, afin de ne pas perturber les discussions en cours.

La vente d'ArcelorMittal Dudelange ne se réalisera de toute évidence que si le projet de reprise de l'aciérie Ilva par le Groupe ArcelorMittal aboutirait définitivement.